

**Communauté de Communes
du Terrassonnais en Périgord
Noir Thenon Hautefort**

**Pôle des Services Publics
58 Ave Jean Jaurès
24120 TERRASSON-
LAVILLEDIEU**

L'an deux mil vingt et un, le 14 avril, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle du marché couvert de Thenon, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET, Président.

Date de convocation : 24 Mars 2021

Nombre de Conseillers Communautaires	
En exercice	58
Présents	42
Votants :	49
Pour :	49
Contre :	0
Abstention :	0

PRÉSENTS :

Titulaires : Didier CLERJOUX, Dominique DURUY, Josiane LEVISKI, Sylviane GRANDCHAMP, Lionel ARMAGHANIAN, Bernadette MERLIN, Patrick GAGNEPAIN, Stéphane ROUDIER, Annie DELAGE, Gaston GRAND, Jacques MIGNOT, Jean-Louis PUJOLS, Nicolas DJERBI, Roland MOULINIER, Daniel BOUTOT, Daniel BARIL, Jean-Pierre VERDIER, Denis ADAMSKI, Francine BOURRA, Nadine PIERSON, Claude SAUTIER, Alexandra DUMAS, Francis AUMETTRE, Jean-Jacques DUMONTET, Michel MEYNARD, Marie-Claire BOULINGUEZ, Edmond Claude DELPY, Patrick DELAUGEAS, Mattia TRENTMONT, Régine ANGLARD, Dominique BOUSQUET, Jean BOUSQUET, Frédéric GAUTHIER, Claudine LIARSOU, Sabine MALARD, Maud MANIERE, Jean-Yves VERGNE, Caroline VIEIRA, Jean-Luc BLANCHARD, Nicole RAVIDAT, Dominique DURAND.

Suppléant : Patrick LEFEBVRE représente Gérard MERCIER,.

Excusés : Bertrand CAGNIART donne pouvoir à Claude SAUTIER, Gérard MERCIER, Jean-Marie CHANQUOI donne pouvoir à Jean-Pierre VERDIER, Patricia FLAGEAT, Jean-Michel LAGORSE, Élodie REBEYROL donne pouvoir à Jean-Louis PUJOLS, Sébastien LUNEAU, Olivier ROUZIER, Bernard DURAND, Marc CHAPON, Jean-Michel LAGORSE, Bernard BEAUDRY donne pouvoir à Jean-Yves VERGNE, Coralie DAUBISSE donne pouvoir à Claudine LIARSOU, Isabelle DUPUY, Fabien JAUBERT donne pouvoir à Maud MANIERE, Roger LAROUQUIE, Laurent PELLERIN donne pouvoir à Lionel ARMAGHANIAN.

SECRÉTAIRE : Mme Josiane LEVISKI.

OBJET : Acquisition de terrains dans la zone d'activités économique Les Fauries T2 à Terrasson

Dans le cadre de sa compétence Economie et de la gestion des zones d'activités, la communauté de communes a le projet d'étendre la zone d'activités des Fauries sur une tranche 2 à des fins de déploiement des projets d'installations d'entreprise et de réserves foncières.

France Domaines a été consulté à des fins de détermination du prix.

AR PREFECTURE

024-200041150-20210414-DE2021069-DE
Regu le 19/04/2021

A cet effet, il est proposé d'acquérir des parcelles nues et bâties, comme suit

- **Parcelles nues :**

Propriétaire	Parcelles	TYPE	Superficie en m²	Tarif unitaire	Prix
LABROUSSE	AK 157	NU	18 471	13	240 123,00 €
LABROUSSE	AK 158	NU	13 458	13	174 954,00 €
CHOUZENOUX	AK 161	NU			225 342,00 €
CHOUZENOUX	AK 162	NU			
CHOUZENOUX	AK 552	NU	17 334	13	
CHOUZENOUX	AK 297	NU	387	13	5 031,00 €
CHOUZENOUX	AK 298	Nu	1 333	13	17 329,00 €
CHOUZENOUX	AK 155	Nu	10 820	13	140 660,00 €
CHOUZENOUX	AK 156	Nu	1 607	13	20 891,00 €
CHOUZENOUX	AK 298	Nu	1 119	13	14 547,00 €
CHOUZENOUX	ak222	Nu	11 964	0	0,00 €
Sous total			76 493		838 877,00 €

- **Parcelles bâties :**

CHOUZENOUX	AK 159	BATI	2 484		114 400,00 €
Sous total					114 400,00 €
TOTAL GENERAL					953 277,00 €

Considérant que le prix proposé est conforme,

VU le budget Zone d'Activité économique les Fauries 2021 adopté,

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- **AUTORISE** l'acquisition des parcelles telles que listées en amont, moyennant les prix annoncés
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer les actes authentiques d'achat et tout document nécessaire à l'acquisition de ces parcelles,
- **AUTORISE** le Président à déposer un dossier de financement auprès du CD24
- **NOTE** que le financement sera fléché via un emprunt comme inscrit au budget ZAE Les Fauries.

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, fait à Terrasson-Lavilledieu,

le 19/04/2021

Le Président,
Dominique BOUSQUET.

AR PREFECTURE

024-200041150-20210414-DE2021069-DE
Regu le 19/04/2021